

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid hydrochloricum conc 36%

N° d'article 20212500

Identification de substance / produit

N° d'enregistrement 01-2119484862-27-xxxx

Reach

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1 H290

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

STOT SE 3 H335

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient acide chlorhydrique à ... %

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique**

Solution alcoolique

Composants dangereux**acide chlorhydrique à ... %**

No. CAS	7647-01-0
No. EINECS	231-595-7
Numéro d'enregistrement	01-2119484862-27-XXXX

Concentration \geq 25 $<$ 45 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3	H335
Met. Corr. 1	H290
Skin Corr. 1A	H314
Eye Dam. 1	H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	\geq 10 $<$ 25 %
Skin Corr. 1B	H314	\geq 25 %
Skin Irrit. 2	H315	\geq 10 $<$ 25 %
STOT SE 3	H335	\geq 10 %

ATE orale 900 mg/kg

Annotations additionelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

sécurité.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin. Protéger l'oeil non contaminé.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les voies respiratoires. Irritation de muqueuse, Brûlure par acide, Vomissements, Toux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Acide chlorhydrique (HCl); Chlore (Cl₂)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Pour diluer, introduire d'abord l'eau puis incorporer le produit sous agitation. Porter équipement de protection. Veiller à la bonne aération des locaux. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration: protection respiratoire. Eviter contamination de la peau et les yeux. Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur < 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans un endroit frais. Prévoir un sol résistant aux acides. Matériau approprié :Polyéthylène ou Polypropylène. Ne pas utiliser de conduite et de récipients métallique.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Alcalines, Bases, Métaux

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 8B Matières dangereuses non combustibles corrosives

Classe de stockage (Suisse) 8 Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Stocker au frais

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****acide chlorhydrique à ... %**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	15	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	8	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**acide chlorhydrique à ... %**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	36	µg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	36	µg/l

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	45		µg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Protection respiratoire - Note

Pour une brève exposition, appareil filtrant, filtre combiné B-P2; Lors d' exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome. EN 141

Protection des mains

Gants (résistants aux acides)

Matériau approprié	Polychloroprène		
Épaisseur du gant	0.5	mm	
Temps de pénétration	> 480	min	
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
Épaisseur du gant	0.35	mm	
Temps de pénétration	> 480	min	
Matériau approprié	caoutchouc butyle		
Épaisseur du gant	0.5	mm	
Temps de pénétration	> 480	min	
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM		
Épaisseur du gant	0.4	mm	
Temps de pénétration	> 480	min	
Matériau approprié	PVC		
Épaisseur du gant	0.5	mm	
Temps de pénétration	> 480	min	

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; Protection du visage; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide		
Couleur	incolore à jaunâtre		
Odeur	piquante		
Point de congélation			
Valeur	env. -42		°C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	env. 80		°C
Point d'éclair			

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

valeur pH

Valeur	-1.1	à	-0.9
Source	valeur calculée		

Pression de vapeur

Valeur	env. 30		hPa
température	20	°C	

Densité et/ou densité relative

Valeur	env. 1.18		g/cm ³
--------	-----------	--	-------------------

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque entièrement miscible

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Métaux, Des agents d'oxydation forts, Agents réducteurs, sulfures, peroxydés, nitrates

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chlorure d'hydrogène (HCl)

Autres données

Pour diluer, toujours introduire l'acide dans l'eau, jamais le contraire.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	2'432.43	mg/kg
	24	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

Espèces	lapin	
DL50	900	mg/kg
Remarque	L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.	

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

Substance de référence	chlorure d'hydrogène
Espèces	rat
CL 50	31000 ppm(V)
Durée d'exposition	5 min
Administration/Forme	Vapeurs
Source	NCBI Bookshelf 1998

acide chlorhydrique à ... %

Substance de référence	chlorure d'hydrogène
Espèces	souris
CL 50	11200 ppm(V)
Durée d'exposition	5 min
Administration/Forme	Vapeurs
Source	NCBI Bookshelf 1998

acide chlorhydrique à ... %

Substance de référence	chlorure d'hydrogène
Espèces	rat
CL 50	5600 ppm(V)
Durée d'exposition	30 min
Administration/Forme	Vapeurs
Source	NCBI Bookshelf 1998

acide chlorhydrique à ... %

Substance de référence	chlorure d'hydrogène
Espèces	souris
CL 50	2100 ppm(V)
Durée d'exposition	30 min
Administration/Forme	Vapeurs
Source	NCBI Bookshelf 1998

acide chlorhydrique à ... %

Substance de référence	chlorure d'hydrogène
Espèces	cobaye
CL 50	2519 ppm(V)
Durée d'exposition	30 min
Administration/Forme	Vapeurs
Source	Kirsch and Drabk 1982

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

Espèces	lapin
Remarque	Corrosif

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

Espèces	Oeil de lapin
évaluation	Fortement corrosif
méthode	OCDE 405

Sensibilisation (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

Espèces	cobaye
Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

Mutagénicité (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

évaluation

Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

Toxicité reproductrice (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

Remarque

D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.

Cancérogénicité (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

Remarque

négatif pour les animaux

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**acide chlorhydrique à ... %****Exposition unique**

évaluation

Peut irriter les voies respiratoires.
Voie d'exposition par inhalation
organes : Voies respiratoires**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratiqueEn cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal.
Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****acide chlorhydrique à ... %**

Espèces

Gambusia affinis

CL 50

282

mg/l

Durée d'exposition

96

h

acide chlorhydrique à ... %

Espèces

Lepomis macrochirus

CL 50

20.5

mg/l

Durée d'exposition

24

h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

Espèces

Daphnia magna

CE50

0.45

mg/l

Durée d'exposition

48

h

méthode

OECD 201

Toxicité pour les algues (Composants)**acide chlorhydrique à ... %**

Espèces

Chlorella vulgaris

ErC50

0.73

mg/l

Durée d'exposition

72

h

méthode

OCDE 201

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

Toxicité pour les bactéries (Composants)

acide chlorhydrique à ... %

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

Biodégradabilité (Composants)

acide chlorhydrique à ... %

Remarque Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol**

Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT
Le produit ne contient aucune substance vPvB.**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%




Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1789	1789	1789
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE CHLORHYDRIQUE, solution	HYDROCHLORIC ACID, Solution	HYDROCHLORIC ACID, Solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1
 Met. Corr. 1 Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
 Skin Corr. 1A Corrosion cutanée, Catégorie 1A
 STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 9 / CH

Date de révision: 03.08.2023

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 03.08.23

sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.